



RAPPORT D'ACTIVITÉS
CHER INGÉNIERIE DES TERRITOIRES
2021



www.cher-ingenierie.fr

édito

Développer nos partenariats

2021 marque la première année complète de la nouvelle gouvernance de l'Agence avec des équipes municipales et départementales renouvelées.

Le Conseil d'Administration et moi-même souhaitons réaffirmer l'importance de l'Agence pour le territoire et son développement.

L'Agence doit poursuivre ce travail de soutien aux communes et structures intercommunales. Leur accompagnement, de l'idée à la programmation, est indispensable pour leur permettre d'appréhender et de calibrer des projets de qualité.

Située à l'interface de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, l'Agence est le maillon qui facilite le passage des projets à la phase opérationnelle. Cette position en fait un acteur actif du développement économique. En facilitant le recours à une maîtrise d'œuvre privée qualifiée, l'Agence contribue à l'émergence des projets de qualité et soutient le secteur du bâtiment et du génie civil.

Cette année encore, l'accroissement des sollicitations (335 dossiers) et des adhésions illustrent l'intérêt des collectivités pour notre outil départemental. Cela oblige à envisager des organisations nouvelles et agiles pour maîtriser les délais et la qualité des prestations sans bouleverser l'équilibre de la structure.

Ainsi, nous avons souhaité notamment impulser une nouvelle stratégie qui vise à amorcer la mise en place du partenariat entre l'agence technique départementale et le CAUE, tout en respectant l'identité et la structure juridique de chacun de ces outils.

Le Département est soucieux de mettre en place des partenariats intelligents. Il s'agit avant tout de trouver les complémentarités qui permettent dans le domaine de l'aide aux collectivités et de l'ingénierie d'être plus efficaces, plus pragmatiques en préservant les ressources publiques.

Ce rapport retrace l'essentiel de ce qui a été réalisé en 2021.

Jacques FLEURY

*Président de Cher Ingénierie des Territoires
Président du Conseil départemental du Cher*



sommaire

L'Agence



Edito	p.1
L'agence	p.3
Le cadre d'intervention	
Le fonctionnement	p.4
Le calcul des cotisations	p.5
L'organisation de l'Agence en 2022	p.6
L'accompagnement des projets	p.7
Les adhérents	p.8
Le Conseil d'Administration	p.12
Les syndicats adhérents	p.13
Le budget 2021	p.14
Le débat d'orientation budgétaire 2022	p.15
Les réalisations 2021	p.16
Les missions d'AMO et AT	p.17
Les conventions	p.18
SMAEP Nérondes, une étude des travaux	p.20
Quincy, un projet d'envergure	p.21
Un aménagement à Lury-sur-Arnon	p.22
Méry-es-Bois, l'ancienne école transformée	p.23
Orcenais, du nouveau pour les écoliers	p.24
Une véloroute pour la Septaine	p.25
Réhabilitation d'une salle communale à Neuilly-en-Sancerre	p.26
Saint Bouize, le centre bourg aménagé	p.27
Carte des adhérents 2022	p.28
Carte des syndicats 2022	p.29

Le Département du Cher a décidé de s'impliquer dans le domaine de l'ingénierie publique en créant en 2015 une agence technique départementale pour accompagner les Communes dans leurs projets. Ce choix s'est imposé pour pallier notamment à la suppression en 2014 de l'assistance que l'Etat apportait aux Communes.

L'Agence Cher Ingénierie des Territoires (CIT) est un établissement public administratif (EPA) dont les services rendus à ses adhérents s'assimilent à des prestations intégrées. Elle apporte ainsi aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux qui le demandent, une aide à la décision dans les domaines de compétences du Département.

Depuis 2015, l'Agence Cher Ingénierie des Territoires apporte aux élus du Cher des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes afin de sécuriser leurs décisions et de les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions.

La raison d'être de l'Agence est d'intervenir dans les projets communaux et intercommunaux en intégrant **toutes les problématiques : architecture, paysage, urbanisme, environnement, patrimoine, montage juridique et financier.**

« L'Agence se veut être un outil facile, accessible et souple dans son fonctionnement ».

Le cadre d'intervention

L'Agence a pour mission d'apporter aux Communes et aux établissements publics intercommunaux adhérents qui le demandent, **de l'assistance et du conseil à titre gratuit dans les domaines techniques, financiers et administratifs** de la compétence des services du Département.

Au-delà de cette première étape, et si le bénéficiaire le souhaite, l'Agence peut accompagner la collectivité dans la réalisation de son projet, à travers une convention d'assistance technique ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui en fixe les modalités techniques et financières.



Le fonctionnement

En 2021, la gouvernance de la structure est assurée par :

- **une assemblée générale** qui détermine les orientations de politique générale de l'Agence.

Elle est composée des représentants délégués de chaque adhérent et de 6 représentants du Département désignés dont le Président du Conseil départemental, Président de droit du Conseil d'administration de l'Agence CIT.

En 2021 l'assemblée générale s'est déroulée le mardi 9 novembre 2021 en présence de 100 membres pour l'approbation du rapport d'activité 2020.

- **Un conseil d'administration** qui représente l'exécutif et est chargé des conditions de fonctionnement et d'administration de la structure. Il comprend 12 membres avec son Président Jacques Fleury, répartis en 2 collèges :

Le collège des conseillers départementaux

composé de **5 membres** désignés par l'assemblée départementale avec comme titulaires :

*Philippe Charrette,
Patrick Barnier,
Catherine Rebottaro,
Daniel Fourré,
Serge Mechin
et leurs suppléants.
Marie-Line Cirre,
David Dallois,
Sophie Chestier,
Florence Pierre,
Patrick Bagot,
Franck Michoux.*

Le collège représentatif des adhérents

composé de **6 représentants** désignés par les adhérents avec comme titulaires :

*Maryse Jacquin Salomon,
Philippe Moisson,
Olivier Hurabielle,
Rémy Pointereau,
Gabriel Pons,
Pascal Margerin
et leurs binômes,
Pierre Grosjean,
Guy Lemonnier,
Edith Michelic,
Damien Prely,
Jean-Claude Rimbault,
Dominique Lévêque.*

- **Le conseil d'administration** délibère notamment sur le budget primitif et les étapes budgétaires, le tarif des cotisations, des interventions et de la gestion du personnel, sur les conventions de partenariat (assistance technique et assistance à la maîtrise d'ouvrage). Il s'est réuni 4 fois en 2021 (détails p.12).

Le calcul des cotisations

L'adhésion fait l'objet du versement d'une cotisation annuelle d'un montant fixé par le Conseil d'administration. Cette cotisation est établie de la manière suivante :

- Pour les EPCI à fiscalité propre adhérents, la cotisation sera modulée en fonction du niveau d'adhésion des communes qui les composent.
- Pour les Communes qui adhèrent sans que l'EPCI auquel elles sont rattachées n'adhère : adhésion de 1 € par habitant

Taux adhérents	EPCI	Commune
0	-	1 €
inférieur à 25%	0,70 €	0,90 €
de 25% à 50%	0,80 €	0,70 €
de 50% à 75%	0,90 €	0,50 €
supérieur à 75%	1 €	0,20 €
CD18	1,30 €	
SD	0,10 €	
SI	0,40 €	



L'Agence

L'organisation en 2022

Une équipe permanente à la disposition de ses adhérents

L'Agence Cher Ingénierie des territoires est organisée autour d'une équipe resserrée. L'année 2021 a été marquée par le recrutement de Renaud Blond pour mener les dossiers aménagement de territoire-environnement-tourisme-foncier et l'ouverture d'un poste d'assistance de direction-comptable à temps partiel et le passage de Mathias Bouguereau comme chargé de projet bâtiment. En 2021, Thibault Delort, Chef de projet, a quitté l'Agence. Corinne Guédé a rejoint l'équipe en 2022.



Caroline Edilber
Directrice
caroline.edilber@departement18.fr



Nathalie Legros-Loriot
Assistante administrative et comptable
nathalie.legrosloriot@departement18.fr



Mathias Bouguereau
Chef de projets bâtiment
mathias.bouguereau@departement18.fr



Renaud Blond
Chef de projets aménagement,
tourisme, environnement et foncier
renaud.blond@departement18.fr



Corinne Guédé
Cheffe de projets bâtiment
corinne.guede@departement18.fr

L'appui des services du Département

En 2021 le recours aux services du Département pour la réalisation de missions de Conseil et d'assistance a mobilisé 80 agents représentant près de 8 266 heures de travail.

L'Agence

L'accompagnement des projets

> Conseils, aide et assistance tout au long du projet.



Une palette d'expertises

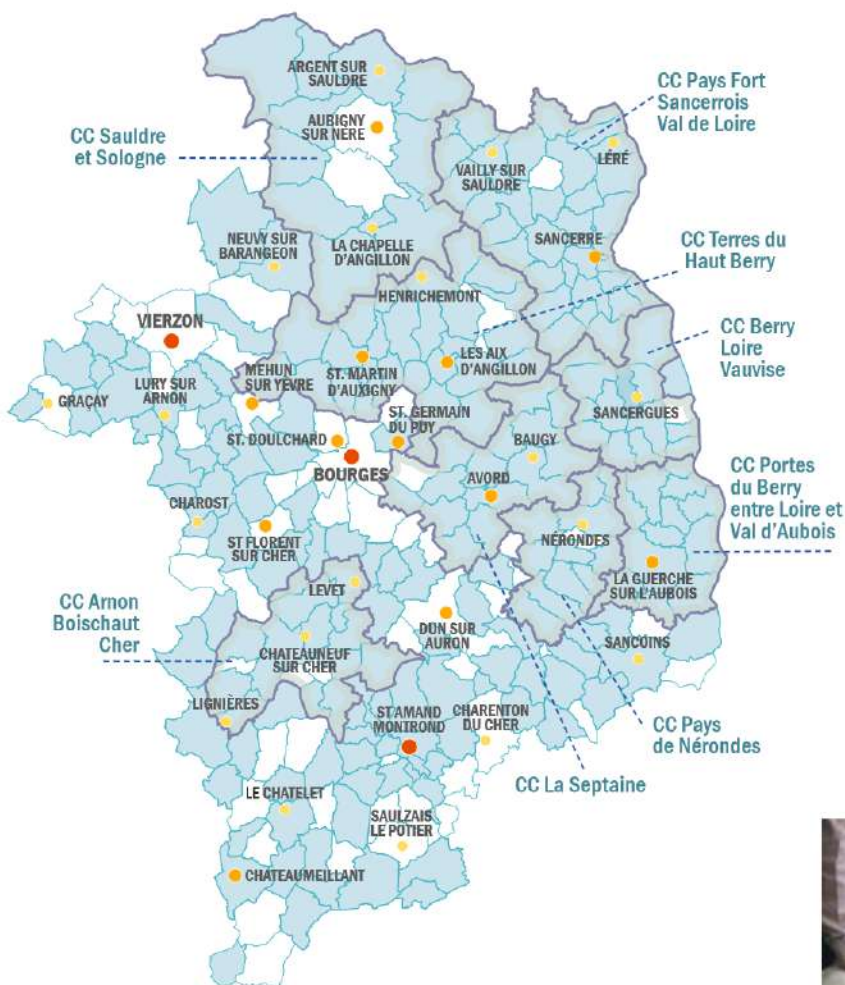
Le CIT s'appuie sur les compétences du Conseil départemental :

- Aménagements urbains
- Voirie
- Bâtiments
- Eau et assainissement
- Développement durable et environnement
- Restauration municipale ou intercommunale
- Projets à caractère social

315 dossiers
traités en 2021

Carte des adhérents 2021

Communes et communautés de communes



Les adhérents

8 communautés de communes adhérentes = 99 688 habitants
 Arnon Boischaut Cher
 Berry Loire Vauvise
 Terres du Haut Berry
 Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 La Septaine
 Sauldre et Sologne
 Pays de Nérondes
 Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

2 syndicats départementaux = 139 486 habitants (sans double compte)
 Syndicat Canal de Berry
 Syndicat départemental d'Énergie du Cher

246 adhérents
 • 225 communes
 • 8 communautés de communes
 • 11 syndicats de communes
 • 2 syndicats départementaux
 • Le département du Cher

11 syndicats intercommunaux = 23 860 habitants
 SIAEP Brinon-Clémont
 SIAEP Presly-Ennordres
 SIAEP Genouilly - Dampierre en Graçay
 St. Georges sur la Prée
 SIAEP Lury - Chéry - Cerbois
 SMAEP de Nérondes
 SIAEP Drevant
 SIAEPAC St. Martin - St. Georges
 SIAEP Menétréol - Thauvenay
 St. Bouize
 SIAEP Azy - Etréchy
 SIAEP Barlieu
 SIVU Fontaine St. Clair

Le département du Cher adhère à l'Agence et assume son fonctionnement



Les adhérents

Au 31 décembre 2021, les 246 adhérents (+ 1 le département du Cher) que compte l'agence se répartissent comme suit :

Années	Communes	Communauté de Communes	Syndicat de communes	Syndicat départementaux	Total
2016	130	3	3	1	137
2017	163	6	5	1	175
2018	181	8	6	1	196
2019	193	8	6	1	208
2020	211	8	10	2	231
2021	225	8	11	2	246

Depuis sa création l'agence enregistre une constante progression du nombre de ses adhérents (en moyenne environ +20 adhésions par an).

• 225 communes adhérentes = 149 229 habitants

Achères	Bruère-Allichamps	Crézancy-en-Sancerre
Ainay-le-vieil	Bué	Croisy
Les Aix-d'Angillon	Bussy	Crosses *
Allogny	La Celle	Cuffy
Allouis	La Celle-Condé	Culan
Apremont-sur-Allier	Chalivoy-Milon	Dampierre-en-Crot
Arcay	Chambon	Dampierre-en-Gracay
Arcomps	La Chapelle-d'Angillon	Drevant
Argent-sur-Saoudre	La Chapelle-Hugon	Epineuil-le-Fleuriel
Arpheuilles	La Chapelle-Montlinard	Etrechy
Aubinges	Charentonnay *	Farges-Allichamps
Augy-sur-Aubois	Charly	Farges-en-Septaine
Avord	Charost	Feux
Azy	Chassy	Flavigny *
Bannay	Chateameillant	Foëcy
Bannegon	Chateaneuf-sur-Cher	Fussy
Barlieu *	Le Chatelet	Gardefort
Baugy	Chaumoux-Marcilly	Garigny
Beddes	Le Chautay	Genouilly
Beffes	Chavannes	Germigny-l'Exempt
Belleville-sur-Loire	Chéry	Givardon
Bengy-sur-Craon	Chezal-Benoit	Groises *
Berry-Bouy	Civray	Gron
Bessais-le-Fromental	Clément	La Groutte
Blancafort	Colombiers	La Guerche-sur-l'Aubois
Blet	Concressault	Henrichemont
Boulleret	Corquoy *	Herry
Brécy	Cornusse	Ignol *
Brinay	Cours-les-barres	Ineuil
Brinon-sur-Saoudre	Couy	Ivoy-le-Pré

Les adhérents

Jalognes	Orcenais	Sainte Solange
Jars	Orval	Sainte Thorette
Jouet-sur-l'Aubois	Osmeroy	Saint Vitte
Jussy-Champagne *	Ourouer-les-Bourdelins	Sancergues
Jussy-le-chaudrier	Parassy	Sancerre
Lapan	Parnay	Sancoins
Lazenay	Pigny	Santranges
Léré	Plou	Savigny-en-Sancerre
Levet	Poisieux	Savigny-en-Septaine
Le Subdray *	Le Pondy	Sennecay
Lignieres	Précy	Sens-Beaujeu
Limeux	Presly	Serruelles
Lissay-Lochy	Preuilly	Sevry
Loye-sur-Arnon	Quantilly	Sidiailles
Lugny-Champagne	Quincy	Soulangis
Lunery	Reigny *	Soye-en-Septaine
Lury-sur-Arnon	Rézay	Subligny
Marçais *	Rians	Sury-Près-Léré
Mareuil-sur-Arnon	Sagonne	Sury-en-Vaux
Marmagne	Saint Amand-Montrond *	Sury-es-Bois
Marseilles-les-Aubigny	Saint Baudel	Tendron *
Massay	Saint Bouize	Thaumiers
Meillant	Saint Caprais	Thauvenay
Menetou-Couture	Saint Denis-de-Palin	Thou
Menetou-Ratel	Saint Eloy-de-Gy	Torteron
Menetou-Salon	Sainte Gemme-en-Sancerrois	Touchay
Ménétreol-sous-Sancerre	Saint Georges-de-Poisieux	Uzay-le-Venon
Ménétreol-sur-Saoudre	Saint Georges-sur-la-Prée	Vailly-sur-Saoudre
Méry-es-Bois	Saint Georges-sur-Moulon	Vallenay
Montigny	Saint Germain-des-Bois	Vasselay
Montlouis	Saint Hilaire-de-Court	Veaugues
Mornay-Berry	Saint Hilaire-de-Gondilly	Venesmes
Morogues	Saint Hilaire-en-Lignieres	Verdigny
Moulins-sur-Yevre	Saint Laurent	Vereaux
Nancay	Saint Léger-le-Petit	Vernais
Nérondes	Saint Loup-des-Chaumes	Vesdun
Neuilly-en-Dun	Saint Martin-d'Auxigny	Vignoux-sous-les-Aix
Neuilly-en-Sancerre	Saint Martin-des-Champs	Villabon
Neuvy-Deux-Clochers	Saint Maur	Villegenon
Neuvy-le-Barrois	Sainte Montaine	Villeneuve-sur-Cher
Neuvy-sur-Barangeon	Saint Outrille	Villequiers
Nohant-en-Goût *	Saint Palais	Vinon
Nohant-en-Gracay	Saint Pierre-les-Bois	Vornay
Le Noyer	Saint Pierre-les-Étieux	
Nozieres	Saint Priest-la-Marche	
Oizon	Saint Satur	

* 14 nouveaux adhérents 2021

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni quatre fois en 2021 pour approuver les ordres du jour suivants :

4 février 2021

- Approbation du compte-rendu (CR) du Conseil d'Administration (CA) précédent.
- Approbation des tarifs applicables calcul de la cotisation forfaitaire annuelle des adhérents pour l'année 2021.
- Budget Primitif 2021.
- Approbation d'une convention pour un accompagnement juridique DPD avec le GIP RECIA.
- Approbation d'une convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG18.
- Approbation renforcement des effectifs de l'Agence.

3 juin 2021

- Approbation du C.R. du C.A. précédent.
- Approbation du compte de gestion 2020.
- Approbation du compte administratif 2020.
- Inscription du résultat 2020.
- Vote décision modificative n°1.
- Approbation autorisation du Président à signer la convention Soliha.
- Autorisation du président à signer une convention constitutive pour un groupement de commandes pour les assurances.
- Approbation du nouveau régime indemnitaire du département.

30 septembre 2021

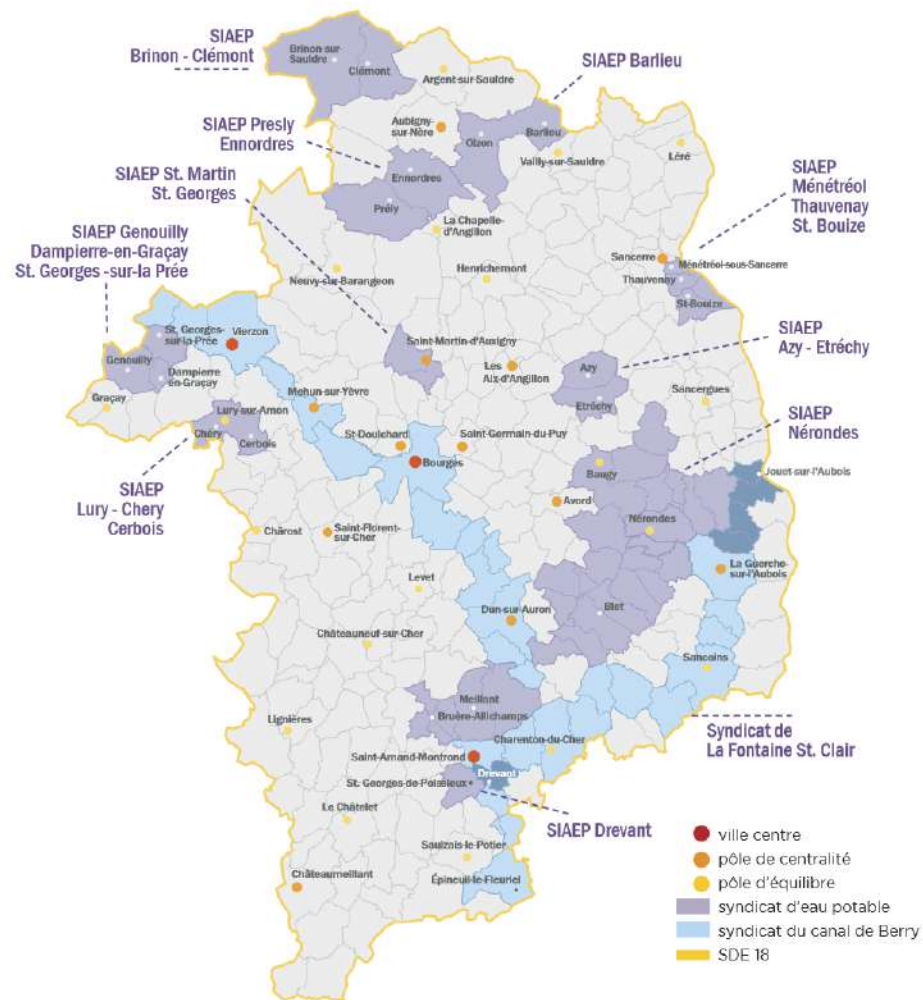
- Approbation du C.R. du C.A. précédent
- Installation du conseil d'administration collègue 1 et de son vice-président
- Approbation du C.R. du C.A. précédent
- Approbation de l'application du cadre budgétaire et comptable fixé par l'instruction M. 57 à compter du 1^{er} janvier 2022
- Délégation du CA au président dans le cadre de la commande publique
- Délégation du CA au président dans le cadre de la gestion du personnel
- Délégation du CA au président en matière d'approbation des demandes d'adhésions
- Délégation du CA au président en matière de passation et exécution des conventions

17 décembre 2021

- Approbation du C.R. du C.A. précédent
- Approbation du tarif horaire 2020 bouquet de services
- Approbation du tarif horaire 2021 nouvelles conventions
- Approbation du règlement budgétaire et financier de l'agence Cher Ingénierie des Territoires
- Mise en place d'une prestation sociale d'aide à la vie quotidienne des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)
- Approbation de la convention de mutualisation entre le Département du Cher et l'agence CIT
- Approbation de la convention d'occupation des biens immobiliers appartenant au domaine public passée entre le Département du Cher et l'agence CIT
- Approbation de la convention de mise à disposition des véhicules passée entre le Département du Cher et l'agence CIT
- Rapport d'orientations budgétaires 2022

Carte des syndicats adhérents 2021

Syndicats intercommunaux et syndicats départementaux



Le budget 2021

En 2021, les cotisations ont continué d'évoluer à la hausse avec l'adhésion de nouvelles communes et syndicat (14 communes supplémentaires et un syndicat d'eau). Le recrutement tardif dans l'année (septembre) du chef de projet aménagement a engendré une baisse des charges de personnels.

Ce poste comprend notamment le remboursement au Département des prestations dues au titre du bouquet de service et le remboursement des prestations d'assistance sur conventions.

L'année 2021 a connu une hausse significative des sollicitations des adhérents, notamment pour des conseils sur de nouveaux projets. Le montant remboursé au Département en 2021 est le plus élevé depuis la création de l'agence (320 150 € HT). Ce point demandera une certaine vigilance sur la prévision budgétaire.

L'agence enregistre un résultat positif pour la quatrième année consécutive.

NATURE DES DÉPENSES	PRÉVUES € HT	RÉALISÉES € HT
Charges à caractères générales (achat d'études)	419 868,27	345 230,03
Charges de personnel	293 250,00	219 162,90
Autres charges de gestion courantes	300,00	0,20
Dépenses imprévues	50 000,00	0,00
Bilan des dépenses	763 418,27	564 393,13

NATURE DES RECETTES	PRÉVUES € HT	RÉALISÉES € HT
Cotisations des adhérents	495 900,00	504 892,29
Ventes de prestations	101 100,00	96 157,96
Autres produits de gestion courantes	100,00	497,91
Produits exceptionnels	0,00	0,50
Résultat cumulé de fonctionnement 2020 reporté	166 318,27	0,00
Bilan des recettes	763 418,27	601 548,66
Résultat 2021	+ 37 155,53	

Le débat d'orientation budgétaire 2022

Le budget 2022 est proposé avec une stabilité des dépenses.

NATURE DES DÉPENSES	BUDGET 2021 (BP ET BS)	PROPOSITION 2022	ÉCART
11 - Achat d'études	362 100,00 €	285 000,00 €	77 100,00 €
11 - Autres dépenses de fonctionnement	57 768,27 €	36 000,00 €	21 768,27 €
12 - Charges de personnel et frais assimilés	293 250,00 €	285 000,00 €	8 250,00 €
65 - Autres charges de gestion courantes	300,00 €	100,00 €	200,00 €
22 - Dépenses imprévues	50 000,00 €	- €	50 000,00 €
Bilan des dépenses	763 418,27 €	606 100,00 €	157 318,27 €

NATURE DES RECETTES	BUDGET 2021 (BP ET BS)	PROPOSITION 2022	ÉCART
70 - Cotisations	495 900,00 €	506 000,00 €	10 100,00 €
70 - Ventes de prestations	101 100,00 €	100 000,00 €	1 100,00 €
75 - Arrondi PASS	100,00 €	100,00 €	- €
2 - Résultat	166 318,27 €	- €	166 318,27 €
Bilan des recettes	763 418,27 €	606 100,00 €	157 318,27 €

Achats d'étude

Ce poste comprend notamment le remboursement au Département des prestations dues au titre du bouquet de service et le remboursement des prestations d'assistance sur conventions. L'année 2021 a connu une hausse significative des sollicitations des adhérents, la prévision 2022 reste en deçà de cette année exceptionnelle.

Autres dépenses de fonctionnement

Les dépenses diminuent par rapport aux dépenses 2021. Même si les dépenses liées à l'occupation des locaux de l'agence sont doublées du fait de l'actualisation des coûts de location par le Département.

Charges de personnel

Les charges de l'année 2021 ont été diminuées au niveau du personnel avec la prise en compte de la rémunération des 3 agents de l'agence sur l'année complète en lieu et place de 4 en 2020. Une provision est faite pour permettre le recrutement d'un agent administratif de cat C à mi-temps. Le budget proposé reste équivalent au exercice précédent malgré une embauche complémentaire.

Les recettes de cotisations

Les adhésions ont continué à progresser en 2021 avec notamment l'adhésion de Saint-Amand-Montrond (+ 14 adhérents en 2021).

Les recettes ventes de prestations

Pour 2022, au regard du nombre de convention signées, le budget reste sur les prévisions antérieures.

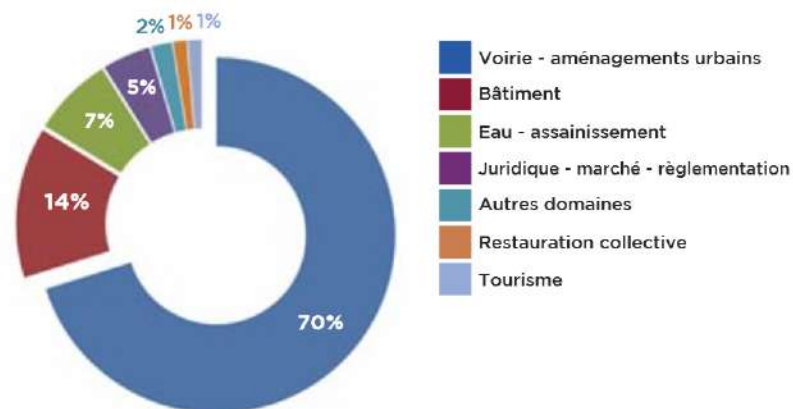
Les réalisations 2021

Au titre du bouquet de services

Les sollicitations continuent de progresser de manière significative. Tout particulièrement dans les domaines de la voirie aménagement et dans le domaine des bâtiments. L'année 2021 a vu la réalisation de nombreuses études de faisabilité notamment en bâtiment. Des nouvelles prestations sont proposées dues aux nouvelles compétences apportées par un recrutement en 2021.

MISSION - ANNÉE	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Voirie - aménagements urbains	98	206	186	123	159	221
Bâtiment	43	52	38	12	37	43
Eau - assainissement	17	34	15	9	24	23
Usage des TIC	5	36	20	6	0	0
Juridique - marché - réglementation	13	46	11	15	14	14
Restauration collective	-	-	-	-	-	4
Tourisme	-	-	-	-	-	4
Autres domaines	8	11	22	0	8	6
TOTAL	184	385	292	165	242	315

Répartition des domaines d'intervention sollicités en 2021



Les missions d'AMO et AT

Missions d'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) et AT (Assistance technique)

Après un fléchissement dû d'une part à la pandémie et d'autre part à la mise en place des nouvelles équipes municipales et intercommunales l'année précédente, **en 2021 le niveau de conventions signées est en forte augmentation** générant un volume financier qui n'avait encore jamais été atteint depuis la création de l'agence.

MISSION - ANNÉE	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Voirie - aménagements urbains	3	10	22	9	17	26
Bâtiment	1	11	10	18	3	7
Eau - assainissement	3	13	38	14	7	21
Tourisme - environnement	0	0	0	0	0	1
TOTAL	7	34	76	41	27	55
	119 087 €	213 897 €	104 251 €	171 324 €	135 818 €	294 795 €

En 2021, l'agence a proposé 74 conventions à ses adhérents, sur ces propositions 55 ont été retournées signées. Soit un taux de 74 % de retour contre 69 % en 2020. Le taux d'acceptation des conventions est particulièrement bon sur les prestations liées à l'eau et à l'assainissement (91 %). Cela démontre la capacité de l'agence à faire émerger les projets et à les faire entrer en phase opérationnelle.

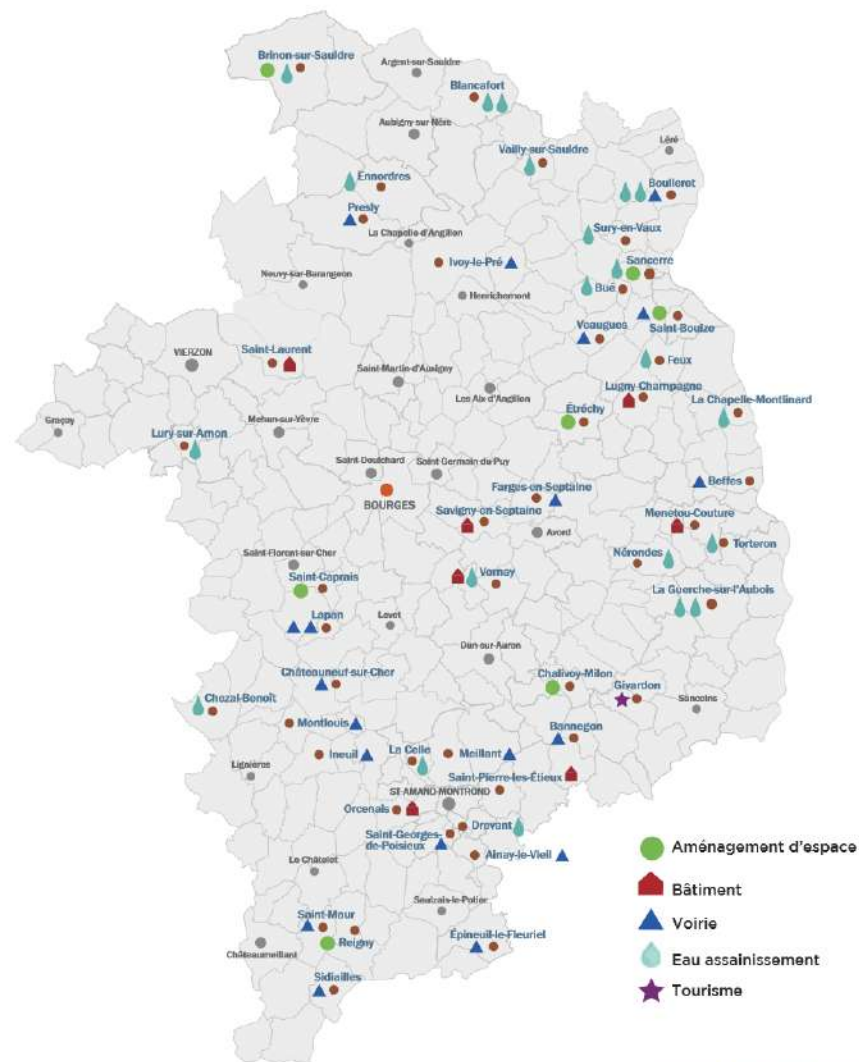


Liste des conventions signées en 2021

- **CHALIVOY-MILON**
Reprise du pluvial au lieu dit «La Prôle»
- ▲ **SIDIAILLES**
Classement et numérotation des voies communales
- **BLANCAFORT** - Suivi DSP assainissement collectif
- **SMAEP de NÉRONDES**
Etude patrimoniale eau potable
- **BLANCAFORT**
Etude diagnostique d'assainissement collectif
Suivi DSP assainissement
- ▲ **PRESLY** - Etablissement du tableau de classement
- **BUÉ** - Suivi de la DSP assainissement et eau potable
- **BRINON-SUR-SAULDRE** - Viabilisation d'un terrain
- ★ **GIVARDON** - Projet touristique phase 1 : mise en valeur du patrimoine communal
- **ST-PIERRE-LES-ÉTIEUX**
Rénovation de la salle des fêtes
- ▲ **SAINT-MAUR** - Travaux voirie Lieu dit Gouttenoire
- ▲ **VEAUGUES** - Assistance pour le diagnostic et le contrôle de la structure de chaussée
- ▲ **ÉPINEUIL-LE-FLEURIEL** - Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale
- ▲ **BOULLERET** - Assistance pour le diagnostic et le contrôle de la structure de chaussée
- **ÉTRECHY** - Aménagement de la place de l'église
- **BOULLERET**
Renouvellement de la DSP Assainissement
- ▲ **LAPAN** - Viabilisation de la voie communale 9
Amélioration réseau EP VC 5 et 3
- **SANCERRE** - Renaissance des quartiers de Sancerre
- ▲ **BOULLERET** - Suivi de la DSP 2021
Diagnostic structure chaussée
Renouvellement CDSP assainissement
- ▲ **IVOY-LE-PRÉ** Assistance à la déconstruction et reconstruction du pont de Dieux
- ▲ **BANNEGON** - Réfection des voies communales
- **LURY-SUR-ARNON**
Création d'un assainissement collectif
- **LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS**
Etude diagnostique assainissement collectif
- **SAINT-LAURENT**
Construction d'une école de trois classes
- ▲ **CHATEAUNEUF-SUR-CHER**
Aménagement de sécurité RD 940 route de Levat
- **SAVIGNY-EN-SEPTAINE**
Rénovation de la salle des fêtes
- **ORCENAI** - Rénovation de classe et création d'une salle de restauration

- **SURY-EN-VAUX**
Etude diagnostique d'assainissement
- **CHEZAL-BENOIT** - Etude patrimoniale d'eau potable
- ▲ **MONTLOUIS** - Réfection de la route de Villiers
- ▲ **MEILLANT** Etablissement du tableau de classement de la voirie communale
- ▲ **FARGES-EN-SEPTAINE** - Aménagement et sécurisation rue des Lilas et des Perdreaux
- ▲ **AINAY-LE-VIEIL** - Sécurisation de la sortie d'école
- **SIAEP PRESLY-ENNORDRES**
Etude patrimoniale d'eau potable
- **MENETOU-COUTURE**
Rénovation thermique des bâtiments communaux
- ▲ **INEUIL** - Réfection de la route de Villiers
- **REIGNY** - Aménagement du centre bourg
- **VORNAY** - Travaux de reconstruction de la station d'épuration et renouvellement de réseau d'assainissement et d'eau potable
- ▲ **BEFFES** - Affaissement de la chaussée le long de la RD45
- **SIAEP DREVANT** - Etude patrimoniale d'eau potable
- **VAILLY-SUR-SAULDRE** - Modification du contrat de concession de service d'assainissement collectif (avenant)
- **LA SEPTAINE** - Construction d'une cantine scolaire sur la commune de Vornay
- **SYNDICAT DE LA FONTAINE ST CLAIR**
Etude patrimoniale eau potable
- **LA CHAPELLE-MONTLINARD**
Visite station d'épuration avant bilan 24h
- **PAYS FORT SANCERROIS VAL DE LOIRE**
Création d'un marché à bon de commande pour le SPANC
- **BRINON-SUR-SAULDRE** - Renouvellement CDSP
- **FEUX** - Etude diagnostic assainissement
- ▲ **ST-GEORGES-DE-POISIEUX**
Contrôle de conformité de compactage
- **TORTERON**
Etude de diagnostic d'assainissement et bathymétrie
- **LUGNY-CHAMPAGNE**
Rénovation énergétique de la salle des fêtes
- **SAINT-CAPRAIS**
Aménagement de la place les Beauduines
- **SAINT-BOUIZE** - Aménagement du centre bourg
- ▲ **SAINT-BOUIZE**
Aménagement de sécurité en sortie de Bourg
- **LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS**
Etude patrimoniale eau potable
- **LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS**
Etude diagnostique DSP assainissement collectif

Liste des conventions signées en 2021



Les projets réalisés en 2021

SMAEP Nérondes, une étude des travaux

Identifier le patrimoine, une nécessité pour une vision d'avenir

Afin de répondre à la, légitime, demande des services de mettre en place une programmation pluriannuelle de travaux, le SMAEP (Syndicat mixte d'adduction d'eau potable) de Nérondes identifie, il y a quelques mois, le besoin de réaliser une étude patrimoniale. En effet, la mise en service de ce réseau d'eau potable, comme bien d'autres, s'est fait en une dizaine d'années, il y a déjà 80 ans. Il est donc nécessaire à ce stade de vieillissement de programmer le remplacement d'une partie du réseau. Il faudra donc changer les canalisations devenues vétustes et écarter les matériels obsolètes. Il s'agit donc de poser noir sur blanc l'emplacement exact des canalisations, les années de pose ainsi que l'état général du réseau d'eau potable. Cette analyse doit également distinguer l'ensemble des canalisations PVC installées avant 1970 qui pourraient poser des problèmes de santé publique.

L'Agence Cher Ingénierie des Territoires (CIT), une aide précieuse

Une étude de patrimoine est une analyse longue et fastidieuse qui demande une solide expertise. C'est en réalité une grosse opération qui va durer entre 12 et 18 mois. Rappelons que le syndicat rassemble 26 communes. Une zone géographique très étendue, mais, pour le syndicat une impossibilité totale à mener seul une étude d'une telle ampleur. C'est pourquoi, en tant qu'adhérent à l'Agence CIT, le syndicat profite de la possibilité de faire réaliser cette opération. En effet, ce sont bien les expertises précises du CIT dans le domaine de l'eau et des procédures administratives qu'apprécie particulièrement le SMAEP de Nérondes.

L'étude est en cours

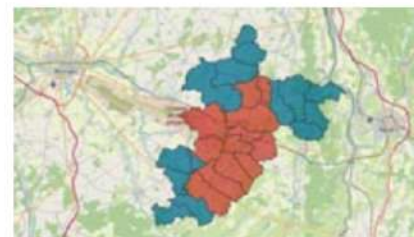
L'étude patrimoniale est aujourd'hui en route, certaines données sont, par ailleurs, déjà transmises à l'entreprise prestataire. Outre la définition des travaux à réaliser dans les années à venir sur le réseau d'eau potable, cette étude est amenée à donner une trajectoire sur le prix de l'eau. En effet le prix de l'eau est, bien sûr, fonction du cubage consommé par les usagers, mais également du programme de l'entretien et des réparations. Encore une fois, le syndicat, seul, ne pourrait évaluer cette donnée essentielle.

Une relation de proximité

Ce n'est pas la première fois que le SMAEP de Nérondes travaille avec l'Agence CIT. Le syndicat s'est également approché de CIT pour une délégation de service public qui arrive à échéance fin 2023.

Roland Gilbert, Président du SMAEP de Nérondes :

« Les prestations du CIT permettent d'avoir une vision désintéressée des problématiques et des solutions à mettre en œuvre. C'est très important car, bien souvent, les cabinets extérieurs que l'on pourrait solliciter appartiennent aux entreprises capables de répondre aux marchés à suivre. Par ailleurs, outre les expertises diverses du CIT, la relation de proximité est privilégiée, et c'est ce que nous avons particulièrement apprécié. »



Les projets réalisés en 2021

Quincy, un projet d'envergure

Un système d'assainissement collectif pour moderniser le bourg

Il y a déjà quelques années, que, à Quincy, l'on relève des problèmes de nuisance liés aux eaux usées, notamment dans le centre bourg. La population demande donc, à juste titre, un système d'assainissement puisque l'actuel réseau rejette les eaux usées dans les ruisseaux et finalement dans le Cher. La demande des habitants a donc été entendue lors du précédent mandat et se met, actuellement, peu à peu, en place. Il s'agissait également, et peut-être surtout, de privilégier l'aspect environnemental et attractif du centre-bourg. En effet, il n'est pas très écoresponsable, de nos jours, de déverser des eaux usées dans la nature. De plus, à cause, de ce problème d'assainissement, les biens immobiliers en vente ne trouvaient pas d'acquéreurs. C'est, environ 70 maisons du centre bourg qui restaient vides. Autant dire que le territoire, malgré une situation géographique intéressante, perdait en attractivité... et sans habitants, impossible de développer l'économie, l'école etc... il y avait donc à Quincy, urgence à réagir !



L'Agence CIT pour piloter le projet

La commune, pour mener à bien le projet d'un système d'assainissement collectif, consulte le CIT et signe une convention en septembre 2019. Cette convention comprend 5 points : l'étude de faisabilité, la définition du programme des études et des travaux, la procédure de consultation des maîtres d'œuvre, le suivi du maître d'œuvre en phase de conception, et, enfin, le suivi du maître d'œuvre en phase des travaux. L'agence pilotera également les missions liées aux relevés topographiques et à l'étude géotechnique. Aujourd'hui, toujours en lien avec le CIT, la mairie travaille sur les demandes de financement.

Début des travaux dans un an

Il est d'ores et déjà prévu 6 mois de travaux pour la station d'épuration et 18 mois pour la remise à niveau du réseau. L'ensemble devant être achevé à l'automne 2025. Ce système d'assainissement collectif concerne 192 maisons du centre de Quincy soit une capacité d'environ 500 équivalent-habitants. La commune a fait le choix de créer une station d'épuration au fonctionnement simple, écologique et économique. Le traitement des eaux usées est de type « filtres plantés de roseaux ». Par gravité, les eaux usées s'écoulent dans des bassins garnis de graviers et de sables sur lesquels se fixent les bactéries épuratrices. Ces bassins, sont plantés de roseaux, jouent un rôle mécanique et biologique.

L'Agence CIT véritable facilitateur

Pascal Rapin, Maire de Quincy :

« C'était la première collaboration avec l'agence. Elle permet de libérer l'esprit des élus grâce à une grande connaissance juridique et de nombreuses compétences techniques. C'est un grand facilitateur dans la gestion du projet. Nous sommes très satisfaits et projetons de travailler autour de la rénovation du foyer rural d'ici peu. »



Les projets réalisés en 2021

Un aménagement à Lury-sur-Arnon

Un nouveau cœur de village embelli et sécurisé

Elue en 2020, Chantal Crépat-Virolle, en prenant ses fonctions de maire, découvre un reliquat de 120 000 euros sur un précédent contrat de territoire. Voilà une opportunité financière pour la commune, mais il fallait, pour profiter de cette enveloppe, définir un projet devant se réaliser rapidement (avant fin 2021) faute de perdre la subvention. La municipalité nouvellement élue a donc identifié les travaux les plus urgents à réaliser. D'une part, il a été choisi de rénover les sanitaires de l'école, de permettre l'accessibilité de l'école aux personnes à mobilité réduite et de poser un nouvel enrobé dans la cour. D'autre part, des travaux de rénovation d'urgence sur l'ancienne église du XII^e siècle notamment le renfort d'un contrefort qui menaçait de s'écrouler et ainsi mettre en danger l'édifice, la restauration de la tour sud et l'aménagement de la place de l'église. C'est pour l'aménagement de la place de l'église que la commune de Lury-sur-Arnon a fait appel à l'Agence CIT.

Quand aménagement rime avec embellissement

Cet aménagement devait rendre la vie plus facile aux habitants de la commune, mais la réflexion imposait également de travailler l'esthétique. C'est ainsi que le CIT intervient comme conseiller pour l'implantation et pour le marché de la maîtrise d'œuvre. La place de l'église qui était un peu terne, peu pratique et faiblement sécurisée s'est donc refait une nouvelle jeunesse. Le parvis, au cœur du village, possède désormais un parking sur la droite adapté au lieu et sur la

gauche un espace jardin possédant un beau fleurissement. Il est à noter que cette surface peut se transformer en parking en cas de besoin lors des cérémonies accueillant un public important grâce à des potelets amovibles. Ce parking temporaire permet également d'accueillir un marché, un événement commercial ou culturel. Enfin cinq bancs sont désormais installés et à la disposition des habitants.

Une action rapide et efficace

**Chantal Crépat-Virolle,
Maire de Lury-sur-Arnon :**

« J'ai fait appel à l'agence pour trouver un maître d'œuvre afin de lancer le marché. C'était nouveau pour nous, nous avions un impératif de temps. Nous avons donc programmé, très vite, une réunion de travail et exposé notre problématique qui a été très bien reçue. Finalement, le défi a été relevé puisque toutes les étapes se sont déroulées sereinement. Tous les intervenants ont été efficaces, le résultat convient parfaitement à la municipalité et les habitants sont ravis. L'aide du CIT est très importante, nous, les élus, avons des idées et connaissons bien nos territoires mais, il faut bien reconnaître que nous manquons d'expertise, c'est pourquoi les analyses et les conseils du CIT sont précieux. La preuve de la réussite de cette collaboration est que nous travaillons actuellement avec le CIT autour de la création de notre réseau d'assainissement et de la future station d'épuration. »



Les projets réalisés en 2021

Méry-es-Bois, l'ancienne école transformée

Plus qu'une médiathèque, une mériéthèque...

Le projet de la mériéthèque, pensé comme une véritable vitrine culturelle, de Méry-es-Bois est né de deux constats. D'une part le succès de fréquentation de la bibliothèque historique devenue trop petite, et, d'autre part, les locaux de l'ancienne école rendus disponibles suite à la construction de la nouvelle. Le projet présentait un autre atout de taille : l'emplacement, puisque l'ancienne école est accolée à la mairie en plein cœur du village, avec accès sur la rue principale. Toutefois avant de déménager quelques travaux sont indispensables. La commune, adhérente au CIT, fait appel en mai 2019 à l'agence départementale pour un premier contact.

Un bouquet de services complet

Dès lors une première réunion de travail est programmée afin que chacun présente ses attentes et ses savoir-faire. De son côté la municipalité explique son projet, l'agence, quant à elle, présente ses expertises. C'est ainsi que l'assistance à maîtrise d'ouvrage est évoquée par le CIT. Celle-ci comprend la rédaction du programme de l'opération, l'assistance pendant la phase d'étude, l'appui dans le choix du concepteur et des différents lots de travaux, le suivi des travaux, sans oublier les conseils pour le financement. La municipalité séduite par le bouquet de services proposé votera la décision rapidement.

Une relation basée sur le conseil

Suite à la phase d'étude et à la diffusion du cahier des charges, avec l'aide du CIT, un appel d'offres est lancé et le cabinet d'architectes MB2 de Sainte-Thorette est retenu. Plusieurs réunions

de travail sont alors programmées pour avancer le projet et déterminer son financement. L'opération s'est alors réellement mise en place en décembre 2019. Les travaux débutent fin 2020. Une nouvelle ouverture est créée, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) est désormais possible, les isolations (thermique et plafonds) sont revues et des sanitaires sont créés. Le bâtiment offre même un aménagement original avec la pose d'un filet de lecture (aménagement suspendu) à destination des enfants. Enfin, autre point délicat, le choix de l'enseigne qui devait marier le côté ancien du bâti et le côté moderne lié à la vocation du lieu.

Une collaboration forte à toutes les étapes

**Frédéric Bouteille,
Maire de Méry-ès-Bois :**

« Le point principal qui a fait que le projet est réussi repose sur la compétence et la qualité d'écoute de chacun des intervenants, autant l'Agence CIT qui assurait l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, que l'architecte ou les artisans sélectionnés. Aujourd'hui la commune possède une belle vitrine culturelle. Depuis son inauguration le nombre de passages a plus que doublé et l'équipe de bénévoles qui fait vivre le lieu est ravie et s'en est même trouvée agrandie. La mériéthèque est devenue incontournable pour lire et se cultiver, mais aussi pour recevoir les habitants, les associations culturelles ou des expositions. »



Les projets réalisés en 2021

Orcenais, du nouveau pour les écoliers

Un restaurant scolaire naissant et une classe réhabilitée

C'est à la suite d'un engagement auprès de la sous-préfecture, pour pouvoir garder son école, que la municipalité d'Orcenais travaille depuis quelques temps déjà sur l'implantation d'un restaurant scolaire accolé à l'école. En effet, jusqu'alors les enfants et le personnel de l'école n'avaient pas de lieu réservé pour déjeuner. Orcenais, rassemble à ce jour 25 élèves et bien sûr quelques adultes qui les accompagnent dans le parcours scolaire et périscolaire. La future salle de restauration aura la capacité d'accueillir 40 personnes en laissant à tous des zones d'intimité conséquentes. En complément de la création de cette salle et des cuisines attenantes, il a été décidé de réhabiliter l'espace classe pour remettre au goût du jour les installations et revoir l'implantation des différentes surfaces. D'abord, il faut remplacer l'ancien chauffage au fuel devenu beaucoup trop énergivore. La réfection des sanitaires est également à l'ordre du jour ainsi qu'un tout nouveau mode de circulation.

Un circuit de circulation inédit

Ce circuit de circulation présente donc une particularité originale : il est pensé pour renforcer au mieux l'hygiène des enfants dans l'école. En effet, forte des leçons tirées de la pandémie liée au Covid, la municipalité souhaite que les enfants puissent facilement se laver les mains à chaque étape de la vie à l'école : en sortant des toilettes bien sûr, mais aussi en rentrant de récréation par exemple. C'est pourquoi le plan d'implantation des sanitaires est pensé tel un véritable circuit hygiénique.

L'Agence Cher Ingénierie des Territoires à la manoeuvre

La commune étant adhérente du CIT, elle sollicite sans hésiter l'agence afin de réaliser ce projet ambitieux. Les services du CIT sont donc intervenus pour réaliser les études nécessaires à l'implantation des futures installations et aux travaux de rénovation. Dans une école, il est évident, qu'il ne faut surtout pas se tromper, par exemple, sur les normes de sécurité. C'est bien là, une des expertises très appréciées par la commune. Les études comprennent tous les diagnostics (amiante, plomb, énergie) mais aussi les investigations sur les sols. Le CIT, dans ce dossier, aiguille également la commune sur les possibilités de financement, avant, dans quelques temps de lancer les consultations.

Une équipe municipale sereine Yan Cadier, Maire d'Orcenais :

« Ce n'est pas la première fois que la commune d'Orcenais profite des expertises de l'agence et ce n'est pas non plus la dernière. Même si le projet lié à l'école est loin d'être terminé, nous commençons à réfléchir sur un programme d'installation de panneaux photovoltaïques que nous mènerons avec l'agence. En fait, le CIT coordonne l'ensemble des travaux, les choses sont faites dans les règles de l'art. Pour nous c'est rassurant et sécurisant, nous avons confiance et sommes certains de ne pas nous tromper. »



© Architecte Elise Joliet

Les projets réalisés en 2021

Une véloroute pour la Septaine

Du tourisme vert pour développer le secteur

Outre quelques beaux monuments, force est de constater que le territoire intercommunal de la Septaine ne propose que peu d'activités touristiques. Coincée entre l'est de Bourges, le canal du Berry et le tracé de la Loire à vélo, la région se devait de trouver un pôle d'activités pour séduire le plus grand nombre et faire venir des touristes. Les élus proposent alors l'idée de créer un itinéraire traversant le territoire de la Communauté de communes de la Septaine entre les deux pôles d'attractions représentés par le Canal de Berry et le circuit de la Loire à vélo. Réaliser un axe de liaison douce, voilà l'idée ! Une idée qui pourrait faire en sorte que le public se l'approprie (à l'exemple du canal de Berry, que chacun plébiscite désormais). La future Véloroute permettra ainsi de gagner en attractivité en jouant la carte du tourisme et du loisir sur le secteur. Le projet tend également à favoriser l'économie, puisque générateur du maintien du secteur local. L'idée lancée, la Communauté de communes de la Septaine fait appel au CIT pour réaliser une étude d'opportunité.

Déterminer les enjeux et la pertinence du projet.

Une fois le CIT contacté, plusieurs temps d'échange sont organisés, autant dans les locaux de la Communauté de communes que dans ceux de l'agence, pour étudier les tenants et les aboutissants du dossier. Quelques temps plus tard, l'agence présente une première version de l'étude. Ce document permet de définir la pertinence du projet de Véloroute tout en identifiant les étapes de travail avant la phase de

réalisation. Il s'agit simplement d'un guide pratique qui reprend les démarches et les phases impératives liées au projet. Cette étude a également, et c'est sans doute le plus visible pour tous, permis de définir un tracé pertinent pour le futur itinéraire de la voie cyclable. En fait, l'étude d'opportunité est bien la première marche de l'intention de réalisation. Ensuite il sera nécessaire de piloter une étude de faisabilité qui exige un cahier des charges très précis. Cette étude sera également confiée au CIT comme mission d'assistance technique d'ici quelques mois.

Pascal Méreau, Vice-président tourisme et culture à la communauté de communes La Septaine :

« C'est un travail très exigeant mené par l'Agence CIT. La qualité des échanges a été un vrai atout. Le CIT a parfaitement compris notre demande. L'étude, au stade de l'opportunité, à presque même déjà pris en compte certains éléments du dossier de faisabilité, ce qui est remarquable. Sans oublier, l'aspect économique, puisque ce service est compris dans l'adhésion et dans le bouquet de service du CIT. Nous avons réalisé, de plus, une sérieuse économie par rapport à un cabinet externe. Nous avons utilisé des compétences locales, ce qui est tout à fait dans notre état d'esprit. »



Communes directement concernées

Les projets réalisés en 2021

Réhabilitation d'une salle communale à Neuilly-en-Sancerre

Nouvelle jeunesse et nouvelles fonctions pour la salle des fêtes

Capable d'accueillir une centaine de personnes la salle des fêtes de Neuilly-en-Sancerre est construite au début des années 80. Au fil du temps, il était devenu nécessaire de prévoir une série de travaux. En effet le système de chauffage était devenu défaillant, les dalles du sol se décollaient et contenaient de l'amiante et les toilettes n'étaient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce projet de réhabilitation débute en 2018 avec une première phase de réflexion. Il a été, pour cela, nécessaire de faire appel à un architecte puis à un assistant maître d'œuvre. La commune étant adhérente à l'Agence CIT, elle lui a naturellement fait appel pour remplir cette mission.

Un ensemble multiculturel

Les premières estimations de l'architecte arrivent puis la période des élections et la crise sanitaire. Le projet accumule donc un peu de retard pour renaître en juillet 2020. C'est à ce moment qu'il prend un nouveau tournant en approchant le volet des demandes de subventions avec les services de la préfecture du Cher. Peu à peu la simple réfection de la salle des fêtes devient un projet multiculturel. Evidemment, à l'avenir, la fonction salle des fêtes est conservée mais le bâtiment possèdera bien d'autres fonctionnalités. Il s'agit de l'adapter et de le faire vivre au maximum pour les activités culturelles et de services de la commune. Le CIT intervient alors pour aider à la réflexion dans l'objectif de coller

aux textes pour obtenir les subventions. L'agence est également sur le pont pour définir le projet avec l'architecte et pour le montage des dossiers de l'appel d'offre.

Culture et services

Outre les travaux de chauffage, d'accessibilité et de dallage, l'intérieur du bâtiment a donc été réaménagé. On y trouve désormais, en complément de la salle des fêtes, une salle multifonction à destination des acteurs de service agissant sur la commune. C'est ainsi qu'une partie des locaux est utilisée par le coiffeur itinérant ou pour les cours de shiatsu. Ces nouveaux aménagements peuvent aussi accueillir des activités paramédicales (kiné, infirmière, pédicure...). Pour arriver à ce beau résultat, le CIT est intervenu pendant toute la durée des travaux lors des réunions de chantier. L'aide s'est également concrétisée pour l'affichage puisque la commune doit apposer des panneaux informatifs sur le lieu des travaux. Cette tâche n'est pas aussi simple qu'elle n'y paraît car très réglementée et précise aux regards des exigences des partenaires concernés.

Isabelle Crochet, Maire de Neuilly-en-Sancerre :

« Nous avons apprécié le dynamisme du CIT et la qualité des conseils. L'agence a été rassurante et nous a aidés à prendre les décisions. Il est certain que je ferai appel au CIT pour un futur projet concernant deux beaux bâtiments de la commune. »



Les projets réalisés en 2021

Saint-Bouize, le centre bourg aménagé

Saint-Bouize est une commune du nord-est du Cher située à quelques kilomètres de Sancerre dans la vallée ligérienne. Traversée par la liaison routière qui relie Sancerre à Sancoins, c'est un village d'un peu plus de 300 habitants typique de cette vallée avec une église du XII^e siècle, un château du XVI^e siècle et un pont qui permet au canal latéral à la Loire de franchir la Moule.

La municipalité s'est engagée dans l'aménagement du centre bourg depuis plusieurs années. Comment valoriser son patrimoine et notamment l'église Saint-Baudel, faciliter les déplacements des habitants et prendre en compte la nécessaire sécurisation de l'axe principal qui traverse le village ? Le maire de la commune s'est tourné vers L'Agence Cher Ingénierie des Territoires.

CIT force de propositions

C'est l'appui que CIT a apporté à la commune qui a permis de prendre en compte l'ensemble des contraintes, bien identifier les besoins, esquisser des solutions pour faire émerger les grandes lignes d'un projet réaliste et réalisable. Les contraintes sont celles du trafic routier et de ses caractéristiques, celles des réseaux existants (eau, électricité, fibre optique etc). Les connaître était nécessaire pour réaliser l'étude de ce projet et en vérifier la faisabilité : l'enfouissement des réseaux a nécessité une concertation de leurs concessionnaires, les aménagements de sécurité, avec des rétrécissements de chaussée permettront de limiter les vitesses des véhicules sans pour autant être un obstacle à cet axe important pour l'économie et les échanges dans

l'est du département, les propositions d'aménagement et de matériaux valoriseront le charme de ce petit village. Il était nécessaire aussi de proposer un projet réalisable financièrement. Cette contrainte pour être prise en compte nécessite de l'expertise, de l'efficacité des propositions au réalisme de leur coût. L'agence a ensuite accompagné la commune dans les démarches administratives, celles de la consultation qui a permis de recruter un maître d'œuvre. Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage permet aux communes qui ne disposent pas des moyens humains de conduire de tels projets. Pour Saint-Bouize cette mission se poursuivra aussi pendant la réalisation des travaux pour ce projet qui se terminera en fin 2023, début 2024.

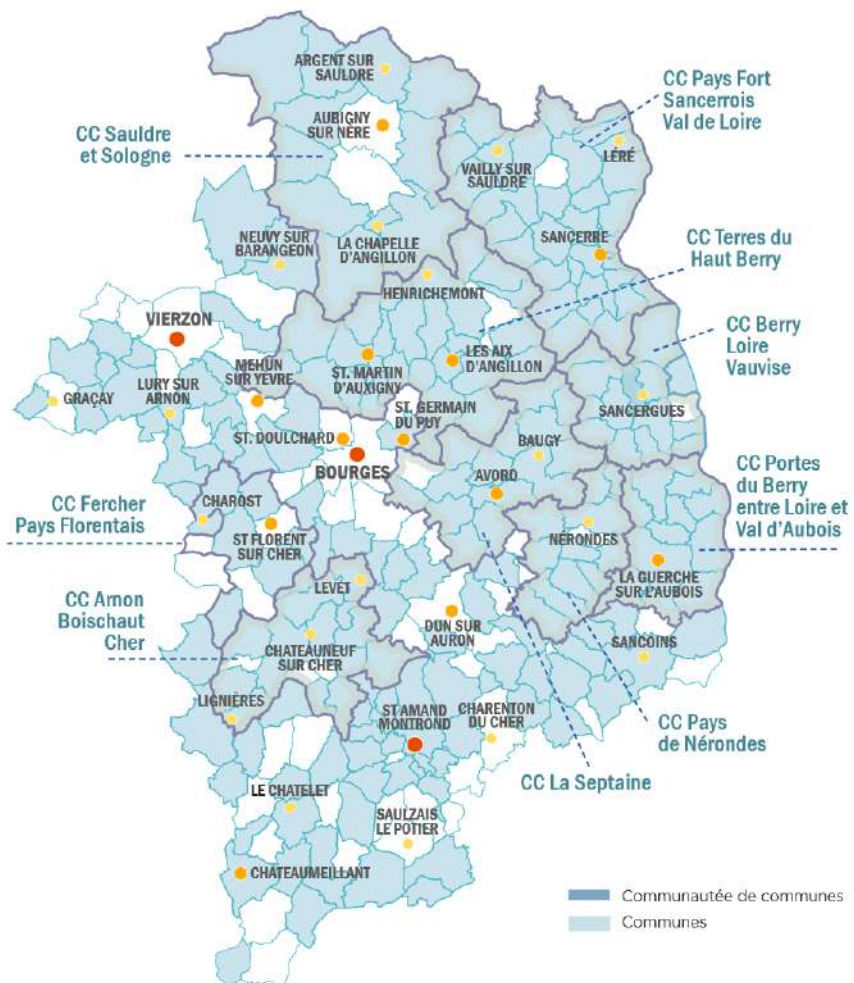
Une collaboration fructueuse

Anne-Marie Terrefond, Maire de Saint-Bouize

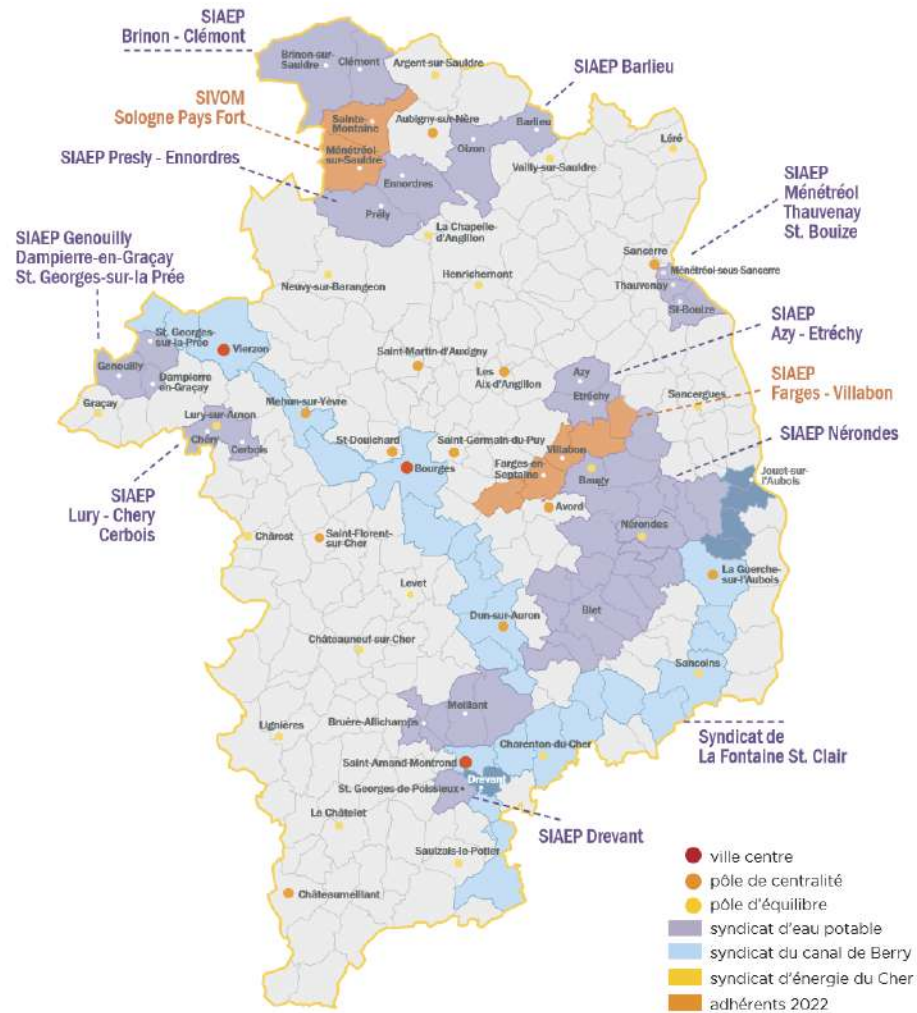
en témoigne : « Travailler avec l'Agence CIT est très réconfortant. L'expertise et la disponibilité de l'agence ont permis une aide technique et administrative indispensable car notre petite commune n'a pas les ressources humaines pour monter un dossier aussi conséquent. L'assistance s'est portée sur la définition du programme, la rédaction et la diffusion du cahier des charges du projet. Nous pouvons donc commencer à travailler en toute sérénité sur les phases suivantes, toujours en collaboration avec les services de l'agence. »



Carte des adhérents 2022



Carte des syndicats adhérents 2022





Hôtel du Département
1 Pl. Marcel Plaisant - 18023 BOURGES
www.cher-ingenierie.fr